

**PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE  
DU 20 DÉCEMBRE 2012**

À une séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, tenue à 20 heures à la salle municipale, le jeudi 20 décembre 2012, sous la présidence du maire, monsieur François Lagacé.

Sont aussi présents les conseillers suivants :

Monsieur Philippe Roy, Madame Martine Hudon, monsieur Alphée Pelletier, madame Carole Lévesque et monsieur Pascal Hudon.

Monsieur Rémi Béchard est absent.

Une réflexion est récitée par le maire et après avoir constaté qu'il y a quorum, le maire ouvre la session.

Il est constaté que les avis de convocation aux fins de la présente session ont été donnés à tous et chacun des membres du Conseil de la manière et dans les délais prévus par la Loi.

Il est prévu à l'ordre du jour le point suivant :

1. Adoption du budget 2013 et du programme triennal des immobilisations.

242-12-2012

**RÉSOLUTION D'ADOPTION DU BUDGET 2013 ET DU PROGRAMME TRIENNAL DES  
IMMOBILISATIONS**

**ATTENDU QUE** le Conseil doit préparer et adopter le budget de l'année financière et y prévoir des recettes au moins égales aux dépenses qui y figurent ;

**ATTENDU QUE** le Conseil doit également adopter un programme triennal d'immobilisations pour les années 2013, 2014 et 2015 ;

**EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER ALPHÉE PELLETIER,  
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER PHILIPPE ROY  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**QUE** le Conseil adopte le budget «dépenses» qui suit pour l'année financière 2013 :

**DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Administration générale	280 554 \$
Sécurité publique	247 316 \$
Transport	492 704 \$
Hygiène du milieu	436 146 \$
Santé et bien-être	30 800 \$
Aménagement, urbanisme et développement	64 131 \$
Loisirs et culture	129 148 \$
Frais de financement	47 078 \$
Remboursement de la dette à long terme	152 800 \$
Amortissement	(212 912 \$)
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>1 667 765 \$</b>

Le Conseil adopte le budget «revenus» qui suit pour l'année financière 2013 :

**REVENUS**

Taxes	1 428 459 \$
Paiements tenant lieu de taxes	162 \$
Transferts	326 654 \$
Services rendus	34 000 \$
Imposition de droits	112 800 \$
Amendes et pénalités	5 000 \$
Intérêts	1 500 \$
Autres revenus	3 000 \$
Excédent de fonctionnement affecté et Fonds réservés	5 716 \$
Transfert aux activités d'investissement	(249 526 \$)
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>1 667 765 \$</b>

LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-POCATIÈRE

---

Le Conseil adopte le programme triennal des immobilisations dont le détail est annexé et qui se répartit comme suit :

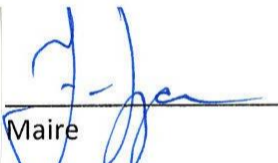
Années	2013	2014	2015
Dépenses anticipées	10 629 526 \$	304 547 \$	274 547 \$

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

243-12-2012

**FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE**

**IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE MARTINE HUDON,**  
la levée de l'assemblée à 20H06.

  
Maire

  
Secrétaire-trésorière